

**BANQUE  
POPULAIRE**



## **GUIDE TARIFAIRE DES PRODUITS ET SERVICES**

**PARTICULIERS - MAROCAINS DU MONDE  
À COMPTER DU 15 JANVIER 2022**

# SOMMAIRE

Ces tarifs sont exprimés en dirhams et indiqués HT. Pour les prestations soumises à la TVA, le taux en vigueur au Maroc est de 10 % au 01/10/2019.

- 5 **EXTRAIT STANDARD DES TARIFS**
- 6 **OUVERTURE, FONCTIONNEMENT  
ET SUIVI DE VOTRE COMPTE**
  - Ouverture, transformation, clôture
  - Relevés de compte
  - Tenue de compte
  - Services en agence
- 8 **BANQUE À DISTANCE**
- 9 **VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT**
  - Cartes
  - Virements
  - Prélèvements
  - Chèques
- 11 **OFFRES GROUPÉES DE SERVICES**
  - Solutions Bladi
  - Autres services

## EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (pack) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

11	<b>IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Opérations particulières</li> <li>Incidents de paiement</li> </ul>
12	<b>DÉCOUVERTS ET CRÉDITS</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Découvert</li> <li>Crédits à la consommation</li> <li>Crédit immobilier</li> <li>Crédit d'investissement</li> <li>Crédit d'équipement</li> <li>Autres frais et prestations</li> </ul>
14	<b>ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Épargne bancaire</li> </ul>
14	<b>SUCCESSION</b>
14	<b>OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Virements internationaux</li> <li>Chèques</li> </ul>
15	<b>LISTE DES TARIFS GRATUITS</b>
16	<b>RÉSOLUDRE UN LITIGE</b>

LISTE DES SERVICES	TARIFS EN DIRHAMS
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, SMS, etc)	<b>Gratuit</b> <i>Hors coût fournisseur d'accès Internet</i>
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	<b>Prix public du sms</b>
Frais de tenue de compte · ayant un solde < ou = à 20 000DH · ayant des soldes dépôts créditeurs > à 20 000 DH	· <b>10 DH/Mois</b> · <b>Gratuit</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	<b>285 DH/an</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	Produit non commercialisé en France
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	De <b>10 DH/an</b> à <b>1 500 DH/an</b>
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque	<b>6 DH</b>
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	Produit non commercialisé en France
Frais par virement occasionnel vers une autre banque · En agence · Par Internet	· <b>20 DH/virement</b> · <b>12 DH/virement</b> <i>Hors coût fournisseur d'accès Internet</i>
Paiement d'un prélèvement (Chaabi Tasdid)	Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement : <b>Gratuit</b> Frais par paiement d'un prélèvement : <b>de 5 à 15 DH<sup>(1)</sup></b>
Commission d'intervention	<b>Gratuit</b>

(1)

- Prélèvement émis par les organismes et prestataires de services : 5 DH
- Pour les clients : 10 DH
- Pour les clients via SIMT (prélèvements émis par confrères) : 15 DH

## OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

### OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

■ Ouverture de compte	<b>Gratuit</b>
■ Transfert de compte vers une autre agence du Groupe Banque Populaire (GBP)	<b>Gratuit</b>
■ Changement des éléments d'identification du compte	<b>Gratuit</b>
■ Clôture de compte	<b>Gratuit</b>

### RELEVÉS DE COMPTE

■ Établissement et envoi du relevé de compte mensuel	<b>Gratuit</b>
■ Délivrance d'extrait de compte en agence	<b>10 DH/folio</b>

### TENUE DE COMPTE

#### Frais de tenue de compte

■ Comptes chèque MDM <sup>(1)</sup> actifs	
· ayant un solde < ou = à 20 000 DH	<b>10 DH/Mois</b>
· ayant des soldes dépôts créditeurs > à 20 000 DH	<b>Gratuit</b>
■ Compte en devises	<b>Gratuit</b>
■ Compte sur carnet	<b>Gratuit</b>
■ Compte MDM inactif <sup>(2)</sup>	<b>Gratuit</b>
■ Comptes gelés	
· de 1 à 3 ans	<b>60 DH/trimestre</b>
· de plus de 3 ans	<b>100 DH/trimestre</b>

### SERVICES EN AGENCE

■ Versement d'espèces sur votre compte en Dirhams	<b>Gratuit</b>
■ Versement d'espèces sur votre compte en Devise	
· Clients MDM <sup>(1)</sup>	<b>1 ‰ min. 5 DH</b>
■ Retrait d'espèces auprès de l'agence tenant le compte	
· Sur présentation d'un chèque client ou d'un carnet d'épargne	<b>Gratuit</b>
· Sans chèque	
· Clients ne détenant pas de chéquier ou de carte de retrait	<b>Gratuit</b>
· Clients détenant un chéquier ou carte de retrait :	
- Clients MDM	<b>25 DH</b>
- Autres	<b>25 DH</b>
■ Retrait d'espèces auprès d'une autre agence du Groupe Banque Populaire (GBP) :	
· Sur présentation d'un chèque client	<b>20 DH</b>
· Sur présentation d'un carnet d'épargne	
· Montant ≤ à 1 000 DH	<b>Gratuit</b>
· Montant > 1 000 DH	<b>10 DH</b>
· Sur présentation d'un chèque de banque	<b>Gratuit</b>
■ Échanges de monnaie fiduciaire au guichet d'une agence du Groupe Banque Populaire (GBP) (billets de banque et monnaie divisionnaire)	<b>Gratuit</b>
■ Mise à disposition d'un chéquier en agence	<b>Gratuit</b>
■ Délivrance d'attestations de solde	<b>20 DH/attestation</b>
■ Envoi d'un chéquier à domicile sous plis R/AR <sup>(2)</sup>	
· Au Maroc	<b>25 DH</b>
· À l'étranger	<b>30 DH</b>

(1) Marocains Du Monde : marocains résidant à l'étranger.

(2) Compte n'ayant pas enregistré une opération initiée par le client pendant 12 mois.

(1) Marocains Du Monde : marocains résidant à l'étranger.

(2) R/AR : Recommandé avec Accusé de Réception.

## BANQUE À DISTANCE<sup>(1)</sup>

### ABONNEMENT AUX SERVICES DE BANQUE À DISTANCE

■ Accès à la banque digitale	<b>Gratuit</b>
■ Internet : CHAABI NET (avec ou sans option Bourse en ligne)	<b>Gratuit</b>
■ Téléphone : CHAABI PHONE (serveur vocal)	<b>Gratuit</b>
■ Mobile : CHAABI MOBILE	<b>Gratuit</b>
■ Application Mobile : POCKET BANK (Android, iOS)	<b>Gratuit</b>

### FRAIS D'UTILISATION DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE

■ CHAABI NET	<b>Selon fournisseur d'accès Internet</b>
■ CHAABI MOBILE	<b>1 DH/SMS</b>
■ POCKET BANK / CHAABI NET	
· Consultation de solde	<b>Gratuit</b>
· Demande historique du compte	<b>Gratuit</b>
· Commande de chéquier	<b>Gratuit</b>
· Opposition de carte	<b>Gratuit</b>
· Virement de compte à compte	<b>Gratuit</b>
· Recalcul du mot de passe	<b>Gratuit</b>
· Services de paramétrage et de personnalisation	<b>Gratuit</b>
· Alertes mail	<b>Gratuit</b>
■ Mise à disposition (MAD) vers GAB	<b>2 ‰ du montant min. 20 DH</b>
■ Mise à disposition (MAD) vers agence	<b>3 ‰ du montant min. 30 DH</b>
■ Paiement de factures ( <i>Hors commission exigée par votre fournisseur et versée par la banque</i> )	<b>Gratuit</b>
■ Échanges SMS	<b>Prix public</b>

## VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

### CARTES

#### Cartes bancaires - Cotisations annuelles

■ Carte La Prima	<b>50 DH</b>
■ Carte La Populaire	<b>79 DH</b>
■ Carte La Gold (Débit différé)	<b>250 DH</b>
■ Carte La Titanium	<b>800 DH</b>
■ Carte Rizk	<b>10 DH</b>
■ Carte Bladi	<b>35 DH</b>
■ Carte Visa International	<b>285 DH</b>
■ Carte World	<b>1 500 DH</b>

#### Opérations diverses (par opération et hors cotisation carte)

■ Recharge carte Bladi	<b>5 DH</b>
■ Frais d'opposition (blocage) de la carte	
· Par le client (pour motif perte, vol ou utilisation frauduleuse)	<b>Gratuit</b>
■ Recalcul du code PIN de la carte bancaire	<b>Gratuit</b>
■ Remplacement de la carte bancaire défectueuse non encore utilisée par le détenteur	<b>Gratuit</b>
■ Délivrance de copies de tickets ou de factures	<b>20 DH/document</b>

#### Paiements et retraits par carte bancaire au Maroc

■ Paiements par carte	<b>Gratuit</b>
■ Retraits d'espèces	
· Au guichet automatique bancaire d'une autre banque	<b>6 DH</b>

(1) Hors coût fournisseur d'accès Internet.

## VIREMENTS

### Frais par virement occasionnel, en dirhams

■ Émission d'un virement vers un compte Banque Populaire	<b>Gratuit</b>
■ Émission d'un virement vers une autre Banque	<b>20 DH</b>
■ Chaabi Cash : mise à disposition des fonds	
· Commission de prise en charge	<b>3% du montant avec un minimum de 30 DH</b>
· Commission de règlement	<b>Gratuit</b>
■ Réception de virements nationaux	<b>Gratuit</b>

## PRÉLÈVEMENTS

■ Mise en place du service Chaabi Tasdid (GPA - gestion par prélèvement automatique)	<b>Gratuit</b>
■ Paiement d'un prélèvement	
· Prélèvement émis pour les clients	<b>10 DH</b>
· Prélèvement émis pour les clients, par une banque confrère (via SIMT)	<b>15 DH</b>
· Prélèvement émis pour les Organismes et Prestataires de Services	<b>5 DH</b>

## CHÈQUES

■ Délivrance de chèque de banque	<b>25 DH/chèque</b>
■ Encaissement simple	
· Chèque normal	<b>5 DH/chèque</b>
· Chèque auto	<b>Gratuit</b>
· Chèque de Banque	<b>Gratuit</b>
■ Encaissement avec crédit immédiat	<b>5 DH/chèque</b>
■ Opposition sur perte ou vol de chèque	<b>Gratuit</b>
■ Certification de chèque	<b>25 DH/chèque</b>

## OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

### SOLUTIONS BLADI

■ Pack Bladi	<b>19 DH/mois</b>
■ Pack Bladi Energy	
· Pour les souscriptions à compter du 15 juillet 2019	<b>9 DH/mois</b>
· Pour les souscriptions antérieures au 15 juillet 2019	<b>17 DH/mois</b>
■ Pack Bladi Prestige	
· Pour les souscriptions à compter du 7 juillet 2021	<b>39 DH/mois</b>
· Pour les souscriptions antérieures au 7 juillet 2021	<b>30 DH/mois</b>

### AUTRES SERVICES

■ Prestation information juridique (pour les détenteurs de Packs Bladi)	<b>12 DH/an</b>
-------------------------------------------------------------------------	-----------------

## IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

### OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

■ Dépassement sur compte	
· Frais d'intervention	
· Valeur <= 2 000 Dhs	<b>20 DH HT</b>
· 2 000 < valeur <= 10 000 Dhs	<b>50 DH HT</b>
· Valeur > 10 000 Dhs	<b>200 DH HT</b>
■ Blocage de comptes (saisies arrêts et saisies conservatoires)	<b>500 DH</b>

### INCIDENTS DE PAIEMENT

#### Sur chèque, en dirhams

■ Déclaration au Service Central des Incidents de Paiement	<b>100 DH/chèque</b>
■ Retour chèque impayé au cédant	<b>25 DH/chèque</b>
■ Rejet de chèque pour motif de vice de forme	<b>Gratuit</b>
■ Protestation de chèque impayé	<b>500 DH/chèque</b>
■ Représentation d'un chèque	<b>10 DH/chèque</b>

#### Sur virement et mise à disposition en dirhams

■ Frais de gestion d'une mise à disposition non réclamée	<b>15 DH/trimestre</b>
----------------------------------------------------------	------------------------

## DÉCOUVERT ET CRÉDITS

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

### DÉCOUVERT

■ Frais de dossier	1,75 % du montant du découvert
Minimum de perception	100 DH
Maximum de perception	500 DH

### CRÉDITS À LA CONSOMMATION

#### Crédit Moujoud

■ Frais de dossier	1,25 % du montant du crédit
Minimum de perception	150 DH
Maximum de perception	1 500 DH

#### Crédit d'Opportunité

■ Frais de dossier	0,20 % du montant du crédit
Minimum de perception	500 DH
Maximum de perception	2 500 DH

### CRÉDIT IMMOBILIER

■ Frais de dossier	0,75 % du montant du crédit
Minimum de perception	500 DH
Maximum de perception	2 500 DH

### CRÉDIT D'INVESTISSEMENT

■ Frais de dossier	1,25 % du montant du crédit
Minimum de perception	150 DH
Maximum de perception	1 500 DH

### CRÉDIT D'ÉQUIPEMENT

■ Frais de dossier	1,25 % du montant du crédit
Minimum de perception	150 DH
Maximum de perception	1 500 DH

## AUTRES FRAIS ET PRESTATIONS

■ Confirmation de découvert	0,50 % du montant de l'autorisation
· Minimum de perception	20 DH
■ Changement d'option de taux du crédit	1 % sur l'encours du crédit
■ Retour d'impayés au cédant	
· Effets pris à l'encaissement simple	25 DH par effet
· Effets pris à crédit immédiat en valeur	25 DH par effet
· Effets pris à crédit immédiat en intérêt	25 DH par effet
■ Gestion des échéances impayées	
· Frais d'envoi de la première lettre de rappel	40 DH
· Frais d'envoi de la deuxième lettre de rappel	50 DH
· Frais d'envoi de la troisième lettre de rappel	60 DH
· Frais d'envoi de la lettre de mise en demeure par la Banque	200 DH
· Frais d'envoi de la lettre de mise en demeure par l'avocat de la Banque	500 DH
■ Établissement des actes de garanties y compris les avenants et protocoles d'accord	200 DH
■ Établissement des contrats de crédit y compris les avenants et protocoles d'accord	200 DH
■ Établissement de lettre d'engagement délivrée en faveur des vendeurs y compris les notaires	100 DH
■ Établissement d'attestations de crédit	100 DH
■ Frais d'expertise de biens immobiliers	
· Par les services de la Banque <sup>(1)</sup>	500 DH
· Par un cabinet externe <sup>(2)</sup>	Tarif du cabinet externe

(1) Hors frais de déplacement plafonné à 3 500 DH.

(2) Frais externe plafonné à 3 500 DH.

## ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

### ÉPARGNE BANCAIRE

#### Compte sur carnet

■ Ouverture d'un compte sur carnet	Gratuit
■ Rémunération	Taux réglementaire BAM <sup>(1)</sup>
■ Solde minimal de versement	100 DH
■ Solde maximal de versement	400 000 DH

#### Dépôt à terme (DAT)

■ Ouverture d'un DAT	Gratuit
■ Rémunération	Nous consulter <sup>(2)</sup>
■ Frais d'avance sur DAT	Taux de rémunération accordé + 200 points de base

## SUCCESSION

■ Règlement de succession	
· Montant de la succession inférieur à 5 000 DH	150 DH (dans la limite du solde)
· Montant de la succession supérieur à 5 000 DH	1 % du montant avec un minimum de 250 DH et un maximum de 2 000 DH

## OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

### VIREMENTS INTERNATIONAUX

■ Émission d'un virement à l'étranger	
· Commission de transfert	1,5 % par valeur. min. 50 DH
· Frais engagés (Swift)	50 DH
· Frais de dossier	30 DH
■ Rapatriement de devises de l'étranger, clients MDM <sup>(3)</sup>	
· Commission	1 %
· Montant minimum du rapatriement	1000 DH
■ Réception d'un transfert d'argent des ITF (Institutions de Transferts Financiers)	Gratuit
■ Réception d'un transfert d'argent Chaabi Bank	Gratuit

### CHÈQUES

■ Émission de chèque en devises	100 DH/chèque
---------------------------------	---------------

(1) BAM : Bank Al-Maghrib

(2) Selon la grille des taux en vigueur.

(3) Marocains Du Monde : marocains résidant à l'étranger.

## LISTE DES TARIFS GRATUITS

### CONFORMÉMENT À LA DIRECTIVE BAM N° 1/G/10 DU 03/05/2010

- Ouverture de comptes
- Délivrance de chéquier
- Délivrance du livret d'épargne
- Domiciliation de salaire
- Demande d'attestation du relevé d'identité bancaire
- Versement en espèces, hors acquittement du montant du timbre fiscal
- Retrait d'espèces auprès du guichet détenteur du compte à débiter, à l'exclusion des retraits chèque guichet pour les clients détenteurs d'un chéquier
- Retrait d'espèces sur présentation d'un livret d'épargne auprès du guichet détenteur du compte à débiter
- Retrait auprès du guichet automatique bancaire de l'établissement détenteur du compte
- Émission de virement de compte à compte, entre particuliers au sein de la même banque
- Réception de virements nationaux
- Réception de mises à disposition nationales, au sein du même établissement
- Établissement et envoi du relevé de compte au client
- Consultation et édition du solde et de l'historique du compte à travers les guichets automatiques bancaires et/ou internet, hors frais de souscription de ces canaux de distribution
- Changement des éléments d'identification du titulaire du compte
- Accès à la banque digitale
- Recalcul du code PIN de la carte bancaire
- Opposition sur perte ou vol de la carte bancaire
- Remplacement de la carte bancaire défectueuse non utilisée par le détenteur
- Rejet de chèque pour motif de vice de forme
- Opposition sur perte ou vol de chèque



## RÉSOLURE D'UN LITIGE

Pour transmettre votre réclamation, vous pouvez suivre les voies de recours ci-dessous :

### ■ L'AGENCE

En cas de problème ou d'insatisfaction, rapprochez-vous de votre conseiller de clientèle ou du directeur de votre agence.

### ■ LE CENTRE RELATIONS CLIENTS

En cas de désaccord avec la réponse apportée ou si aucune solution n'a pu être trouvée, vous pouvez déposer un recours à l'adresse suivante :

• Par courrier :  
**CHAABI BANK - Centre Relations Clients**  
5 bis rue Le Tasse - 75016 PARIS

• Ou par e-mail :  
[supportclient@chaabibank.fr](mailto:supportclient@chaabibank.fr)

Chaabi Bank s'engage à accuser réception de votre réclamation sous 10 jours ouvrables et à vous apporter une réponse définitive dans un délai de 2 mois maximum, saufs cas exceptionnels.

### ■ LE MÉDIATEUR

Le Médiateur exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre d'une Charte de la Médiation, disponible sur le site [www.chaabibank.fr](http://www.chaabibank.fr), qui précise notamment son champ de compétence et les conditions de son intervention. Vous pouvez saisir gratuitement le médiateur en transmettant votre demande écrite :

• Par courrier :  
**Monsieur Le Médiateur**  
C.S. 151 - 75422 Paris cedex 09

• Par courriel :  
[mediateur@fbf.fr](mailto:mediateur@fbf.fr)

• Sur le site Internet :  
[www.lemediateur@fbf.fr](http://www.lemediateur@fbf.fr)

Le Médiateur vous répondra directement dans un délai de 2 mois maximum à réception du dossier complet, en vous faisant connaître sa position fondée sur l'équité au vu des faits et arguments des parties. Par la saisine du Médiateur, vous autorisez expressément Chaabi Bank à lui communiquer les informations nécessaires à l'instruction de la médiation.

CHAABI BANK agit en intermédiaire. Après la signature de votre contrat avec la BCP, vos opérations sont exécutées au Maroc conformément aux dispositions réglementaires applicables localement. Pour transmettre votre réclamation, vous pouvez suivre les voies de recours ci-dessous :

### ■ L'AGENCE

En cas de problème ou d'insatisfaction, rapprochez-vous de votre conseiller de clientèle ou du directeur de votre agence.

### ■ LE CENTRE RELATIONS CLIENTS

**BANQUE CENTRALE POPULAIRE**  
101 boulevard Zerktoni - B.P 10.622 - 20100 Casablanca

### ■ LE MÉDIATEUR

• Par courrier :  
Angle Av Hassan II et Rue Ahmed TOUKI

• Par courriel :  
[lemediateur@cmb.ma](mailto:lemediateur@cmb.ma)

• Sur le site Internet :  
[www.cmb.ma](http://www.cmb.ma)

En cas de litige sur l'exécution de votre contrat avec la BCP, il sera porté devant les tribunaux compétents de Casablanca.

## VOS CONTACTS CHAABI BANK

### Téléphone

0 806 80 42 36 (service gratuit non surtaxé, prix d'un appel local)

### Mail

[crc@banquechaabi.fr](mailto:crc@banquechaabi.fr)

### Courrier

Chaabi Bank - Centre Relations Clients  
5 bis rue Le Tasse - 75016 Paris

### Le Service Support Client

[supportclient@chaabibank.fr](mailto:supportclient@chaabibank.fr)

### Votre conseiller en agence

Liste des agences sur [www.chaabibank.fr](http://www.chaabibank.fr)



**Tarifs en vigueur à compter du 15 janvier 2022,  
exprimés HT.  
Valables jusqu'à nouvelle édition.**

**BANQUE CENTRALE POPULAIRE**

S.A au capital de 2.022.546.560,00 DH

Régie par le Dahir n°1-00-70 du 17 Octobre 2000 (Loi n°12.96)

R.C. Casa 28173 - C.N.S.S. 1698648 - I.F.01084612

Patente 34770085 - I.C.E : 001534931000016

Siège social : 101, Bd Mohamed Zerkouni - B.P 10.622 - 20100 Casablanca

Tél : (212) 05.22.20.25.33 / 05.22.22.41.11 - Fax : (212) 05.22.22.26.99 /

05.22.20.93.40

[www.groupebcp.com](http://www.groupebcp.com)

Crédit photo : Shutterstock Images

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par Imprimerie Fèvre

72 avenue du Président Wilson 93100 Montreuil

F.BR.R.CTPM01F.1021

